



**COMPTE-RENDU  
SEANCE DU 25 MAI 2016**

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 25 mai 2016.

Décide :  
à l'unanimité des membres présents

**Approbation du procès-verbal du 28 avril 2016**

**Tirage du jury criminel**

**Désignation du coordinateur communal du recensement de la population 2017**

De désigner Madame WODEY Véronique en tant que coordonnateur communal de recensement.

**Désignation délégué - Maison de la Culture**

De désigner Madame BASSE Christine, Adjointe au Maire chargée de la Culture et de la Communication, comme représentant de la ville au sein de la Maison de la Culture.

**Décision modificative n°1-2016**

De modifier les crédits en investissement afin que la commune puisse procéder au versement de l'avance de Trésorerie au profit de la SODEVAM

**DECISION MODIFICATIVE N° 1/2016**

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES		RECETTES	
Autres créances immobilisées - Autres établissements publics	152 000,00 €	Autres créances immobilisées - Autres établissements publics	152 000,00 €
ONI.27.27638.020		ONI.27.27638.020	
<b>TOTAL</b>	<b>152 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>152 000,00 €</b>

## Subventions associations

Article	Nom de l'Organisme	Objet	Montant
6574	La Pétanque Guénangeoise	1er acompte	600 €
TOTAL			600 €
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>600 €</b>

### Contrat ville 2016 - Tableau général

De valider le tableau de programmation a été vu par le Comité de Pilotage contrat ville du 11 mai 2016 relatif au quartier prioritaire « République » à Guénange,

### Contrat ville 2016 - Action spécifique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle

De verser une subvention à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle de 3 120 €.

### SCI Les Lauriers - Fin de crédit-bail

De réaliser cette cession par l'intermédiaire de Maître BUHLER, Notaire à Yutz.

Dans le cadre de l'échéance du crédit-bail entre la SCI LES LAURIERS et la commune de Guénange signé le 18 septembre 2000, il y a lieu de procéder à la cession de l'ensemble pour la valeur résiduelle de 15 cents. Cette cession correspond à l'engagement contractuel (articles XXII 3 et 4 de la convention initiale) des parties.

### Acquisition - Place de la République

De procéder à deux acquisitions et à faire appel aux services de Maître HARTENSTEIN, Notaire à Metzervisse.

- Pour la cellule commerciale, l'estimation de France Domaine 28 900 € H.T., proposition de la ville à 35 000 € T.T.C. + 5 000 € comme perte de loyers, soit 40 000 €. Il s'agit de la section 2 n°146 d'une contenance de 76m<sup>2</sup>,
- Pour le logement, l'estimation de France Domaine 108 000 € H.T., proposition de la ville à 130 000 € T.T.C. Ce logement est actuellement occupé. Il s'agit de la section de 2 n° 146, d'un appartement de 91m<sup>2</sup>, de caves de 25m<sup>2</sup> et d'un garage de 18m<sup>2</sup>

Le Maire,  
Jean-Pierre LA VAULLÉE